

Pour une architecture algérienne*

*Ammara BEKKOUCHE***

L'année 2004 est aussi celle de l'Algérie en France, événement culturel où l'architecture de différentes périodes de l'histoire, figure comme un thème privilégié de représentation de ce patrimoine. Elle révèle aussi une conscience de plus en plus nette du point de vue scientifique pour approfondir les connaissances et réviser certaines pensées européocentristes. Au cours de ses recherches sur le même sujet, Tewfik Guerroudj¹ a rassemblé une importante collection montrant la diversité du patrimoine architectural tout en attirant l'attention sur quelques-unes des causes de sa dégradation. A la lumière de ce constat, se précise la question de son avenir en terme de protection et d'enrichissement de ce qui existe.

Dans le cadre de cette rencontre consacrée à l'état des savoirs sur un demi-siècle en Algérie (1954-2004), il nous importe de focaliser notre regard sur un pan de l'architecture algérienne telle qu'elle fut soutenue, portée et produite par ceux que nous considérons comme en étant les maîtres : Abderrahmane Bouchama, André Ravéreau, Fernand Pouillon et Jean-Jacques Deluz. Cette présentation s'impose d'autant plus qu'à l'exception de ce dernier², leurs noms sont à peine évoqués au Séminaire international « Enseignement et pratique de l'architecture, quelles perspectives ? ».

En revenant sur leur contribution, notre objectif consiste à nous instruire et à nous interroger sur le devenir de la production architecturale des dernières décennies. Nous procéderons à cet effet à une lecture rétrospective de leurs oeuvres visant à dégager les idées à la base de leurs engagements, mais surtout les leçons à tirer dans une perspective pédagogique de transmission de savoir.

* Je remercie chaleureusement Jean-Jacques Deluz qui, après avoir lu mon texte, y a apporté des corrections ainsi que des précisions et de nouvelles informations.

** Architecte-urbaniste, Maître de conférence (en 2004) USTO, présidente du conseil scientifique du CRASC, membre du comité d'organisation d'Insaniyat, chercheuse associée CRASC

¹ Architecte-urbaniste. Je renvoie à son article «La question du patrimoine architectural et urbain en Algérie », *Insaniyat*, N°12, Septembre-Décembre 2000, (Vol. IV, 3), Editions CRASC, pp. 31-43.

² Deluz Jean-Jacques a notamment participé à ce séminaire organisé par l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, Alger, les 23-26 avril 2001.

Abderrahmane Bouchama, premier architecte algérien

Peu d'informations circulent sur cette figure politique et intellectuelle qui fut parmi les premiers architectes algériens et un militant du parti communiste algérien de la cause nationale et sociale, engagé dans la lutte pour l'indépendance. Aussi, c'est sur la base de ses réalisations et de quelques souvenirs d'étudiants ou témoignages que nous tenterons d'aborder le sujet de l'architecture algérienne dont il fut à sa manière, un fervent défenseur. Sa production architecturale a été marquée par l'effort consacré à la réfection de ce qui fut détérioré à l'époque coloniale ; elle a surtout concerné quelques grands équipements voués à la science et au culte. Jean-Jacques Deluz qui dans ses écrits, lui consacre quelques paragraphes, rapportait que pour l'époque *il est le seul architecte algérien dont on puisse parler*. Il dira de lui³ : « Dans une utopie à la fois émouvante et naïve, Abderrahmane⁴ Bouchama raconte la nouvelle capitale, telle qu'il l'entrevoit :

« Dorénavant, Alger doit s'étendre non à sa guise, ni sur les mamelons et les hauteurs comme elle a eu tendance à le faire, mais sur la plaine... L'émail et le marbre, le verre et le métal, comme la pierre et la chaux y resplendiront au travers des édifices et des monuments, des immeubles et des magasins, des théâtres et des salles d'exposition, des cafés et des palaces, des squares et des places publiques, de toutes leurs lumières »... « de toutes leurs symphonies désormais orchestrées à l'intention d'un seul propriétaire, le peuple »... « Précisément dans le goût, le style, l'art, le cachet qui lui sont propres... l'art qui ira sur une même lignée des Palais de Grenade à ceux du cosmos ». De *forme arabisante*, ses références se déclarent dans son ouvrage *L'Arceau qui chante*⁵ dans lequel il considère l'architecture turque de la Casbah comme étrangère au *grand art hispano-mauresque ou aux palais orientaux de l'Islam*.

L'évocation de son œuvre architecturale, nous renvoie la représentation d'un style mauresque appliqué à des édifices publics, résolument détaché de l'architecture coloniale dominante. Reprise de façon ostentatoire en réaction au style *Jonnart* « *geste démagogique* » s'il en est, la disposition des formes architecturales semble vouloir prendre une revanche sur plus d'un siècle de négation de la culture algérienne. Puisant dans le répertoire des éléments décoratifs musulmans, il symbolise le nouveau départ d'une liberté recouvrée après tant d'années de reniement.

³ Deluz, J.J., *L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique*, p.111.

⁴ La transcription de son prénom est reprise telle qu'elle figure dans les textes.

⁵ Edité par la SNED en 1966 ; d'après Deluz, J.J. ils étaient, dans les premières années de l'indépendance, un des seuls ouvrages algériens sur l'architecture.

En reprenant ses premiers moyens d'expression au répertoire formel à sa disposition, il semble ainsi vouloir affirmer sa r appropriation des droits spoliés par l'ancienne classe dominante. Mais toutes ses réalisations n'ont pas la même notoriété auprès des quelques initiés qui distinguent l'acte créatif du stéréotype.

L'idée même de devoir redéfinir l'architecture de l'Algérie indépendante, s'accorde avec son programme de construction relatif aux instituts islamiques que l'on peut voir aussi bien à Alger qu'à Oran ou Sidi Okba.

Mais c'est sans doute, à travers le Centre des Archives Nationales, sis à Birkhadem, que s'exprime aussi ce que les archivistes qualifient d'*acharnement* à reconquérir les fondements de son authenticité. Conçu et localisé de façon remarquable comme tant d'autres constructions visibles de loin, il est qualifié de fierté par ceux qui firent le pari de le réaliser uniquement par des Algériens. L'engagement fut honoré. En tout état de cause, il nous revient de poursuivre la question de l'appréciation de cette architecture dont il faut espérer qu'elle puisse un jour constituer un sujet d'intérêt en rapport à son contexte : l'œuvre architecturale du seul architecte algérien qui *avait été tenu à l'écart ...par les Français* et à qui incombait toute la responsabilité morale de construire l'Algérie post-coloniale. Si donc ses principes de composition relevaient d'un certain *académisme révolu*, il convient peut-être de les rapporter à un contexte d'une *certaine marginalité historique*, que Mostefa Lacheraf décrit *du fait qu'en 1868 l'administration coloniale interdit toutes les corporations d'artisans en Algérie*⁶. Il ne s'agit ni d'emprunt, ni d'effet de mode pour on ne sait quel *pittoresque au goût mauresque*, mais de la restauration d'un langage architectural et d'un répertoire à reconstituer.

Il nous revient ainsi de collecter davantage de documents et témoignages en vue de compléter au mieux nos connaissances sur celui qui remplaçait et élevait les débats lors des congrès et autres rencontres entre architectes. De ces manifestations, je garde l'image d'un chercheur et inventeur de nouveaux matériaux de synthèse à partir du sable et un vague souvenir des qualités de la pierre bleue⁷, un matériau qui semble présenter d'intéressantes possibilités d'usage, des points de vue

⁶ Préface à Ravereau, André « La Casbah d'Alger. Et le site créa la ville », p.27.

⁷ Entretien avec Kalaïdji Mohamed El Moncef, architecte et ancien secrétaire national de l'Union des Architectes Algériens (UAA), aujourd'hui disparue. En guise de démonstration mettant à l'épreuve les qualités ignifuges de son matériau, Bouchama avait tapissé gratuitement les murs et plafonds du siège de l'UAA sis rue Edith Clavel. Pour l'anecdote, Bouchama disait : « Quand l'Algérie ne produira plus de pétrole, on utilisera les pipes pour ramener le sable du désert ».

structurel, esthétique et économique. Malheureusement cette œuvre reste visiblement méconnue au regard de la production et de l'enseignement de l'architecture.

André Ravéreau⁸

Ancien élève d'Auguste Perret à l'École des Beaux-Arts de Paris, André Ravéreau fut très apprécié par les gens de culture⁹. De 1965 à 1971 il est nommé architecte en chef des Monuments historiques à Alger. C'est en tant que tel qu'il nous sensibilisait à des actions de protection de l'héritage du passé à l'École Nationale d'Architecture et des Beaux-Arts d'Alger en nous faisant visiter le Palais des Deys, Dar Azziza et le Musée du Bardo. Il nous invitait à observer les détails d'une architecture endommagée par le temps et les actions de réparation qui manquaient de professionnalisme.

Impliqué dans le problème de la dégradation de la Casbah d'Alger, il fut chargé de mission par l'Unesco pour mener conjointement l'étude et la réalisation de nouvelles constructions. J.J. Deluz le situe comme un architecte qui se définit par « ... l'esprit de rigueur formelle et non formaliste, cette économie de moyens génératrice de richesses constructive et spatiales, l'échelle, le sens des matières, l'astuce, le refus de la géométrie ». Pour lui, *il est un des rares architectes qui n'ait jamais triché avec ses convictions. Il ne parle pas d'architecture algérienne mais d'architecture logique dans un lieu, dans un milieu historique et social, climatique et technique quel qu'il soit.*

C'est en contact avec Ghardaïa qu'il développera cet esprit en installant son Atelier du M'Zab où il développa des études sur l'habitat vernaculaire et les constructions en terre. Il notait à ce titre : « Ce qui frappe l'observateur, ici, c'est l'unité générale de caractère. Il n'y a pas deux gestes, que l'on construise le barrage, la mosquée, la maison... Les bâtisseurs ont réduit et épuré toutes les raisons d'influences ou de prestige et choisi des solutions égalitaires – pas de palais au M'Zab-, ils se sont trouvés confrontés aux problèmes de défense et d'environnement ». Initiateur du classement de la Vallée du M'Zab au titre du patrimoine

⁸ L'année de l'Algérie en France lui consacra une exposition organisée par le Centre régional des lettres/ Région Languedoc-Roussillon, en collaboration avec l'AFAA/ Ministères des Affaires étrangères, l'École d'architecture du Languedoc-Roussillon, l'École d'architecture de Grenoble et l'Institut d'architecture de Genève.

⁹ Voir à ce sujet l'entretien accordé à J.J. Deluz par l'architecte Robert Hansberger en été 1984. Il y est question de Ravéreau à l'époque de la reconstruction d'Orléansville en 1954, ville d'El Asnam devenue ensuite Chlef, in L'urbanisme et l'architecture d'Alger.

national, la création de l'atelier visait sa gestion dans le but de mieux comprendre ce patrimoine et d'en tirer des leçons.

L'architecture ibadite fut pour lui une source d'inspiration dans le sens du respect du contexte naturel et sa parfaite adaptation au désert avec ses contraintes climatiques. La découverte des cités du M'Zab n'était pas seulement une source de plaisir à la recherche d'un quelconque dépaysement et du pittoresque, mais bien l'exemple le plus achevé d'une architecture et d'un urbanisme respectueux des traditions culturelles et du contexte naturel. Il ne s'agit nullement d'imiter les formes existantes mais d'inscrire les nouveaux projets dans les profondeurs d'une culture à laquelle il consacra sa carrière par un travail permanent d'analyse et d'explication. La démarche est fondée sur la prise en compte du savoir-faire architectural dans un milieu donné.

Considéré comme une forte personnalité, on lui attribua le rôle de « passeur » à l'esprit libre capable de construire des ponts entre des cultures. Prenant à contre-pied la volonté d'hégémonisme culturel de la modernité occidentale, il pose les premiers jalons d'une « architecture située » éprise du génie des lieux. L'Atelier du désert qu'il créa dans les années 70, occasionnera la formation de plusieurs générations de jeunes architectes stagiaires dont les noms sont liés à l'Atelier d'Etudes et de Restauration de la Vallée du M'Zab¹⁰. Qu'en est-il depuis ? Seule l'opiniâtreté d'André Ravereau, sa curiosité et l'admiration qu'il voue à cette partie de l'architecture algérienne, semblent se distinguer dans ce champ de réflexion en attente d'investigations pour les besoins de la recherche. Dans cette perspective prometteuse, il conviendrait de commencer par rendre hommage à cet architecte en s'appuyant sur ses enseignements qui présentement, ne ressortent pas dans les débats des différentes rencontres organisées par les institutions d'enseignement de l'architecture. Les dernières nouvelles semblent augurer d'un intérêt naissant à son égard : en 2003 une rencontre intitulée « André Ravereau, l'atelier du désert »¹¹ s'est tenue à Montpellier, reprise en 2004 par l'Institut d'Architecture à l'Université de Genève. Cette manifestation a été suivie par une conférence qu'il anima au Pavillon Central du Café Littéraire au 9^{ème} salon international du Livre d'Alger, autour du thème « Préservation du patrimoine et architecture en Algérie ». En plus de ses deux ouvrages, l'un sur le M'Zab, l'autre sur la Casbah d'Alger, et de ses réalisations en Algérie malheureusement peu connues¹², il n'aura de cesse

¹⁰ L'ouvrage « Habiter le désert. Les maisons mozabites » par C. et P. Donnadiou/ H. et J-M. Didillon a été produit dans le cadre de cette mission qui leur avait été confiée.

¹¹ Un beau livre est sorti à cette occasion dans lequel J.J. Deluz rend hommage à Ravereau.

¹² La Poste de Ghardaïa, le quartier d'habitations de Sidi Abbaz.

de revenir sur les leçons de l'architecture populaire.

Ravereau est à l'origine de l'actuel atelier du Mzab, et de l'atelier de la Casbah à Alger, qui ont – au moins sur le plan de la transcription du patrimoine- fait un travail important. L'ouvrage anonyme édité par le Ministère de l'Information en 1970 dans la collection « Art et Culture » sous le titre « L'Architecture algérienne », dans lequel sont répertoriées les œuvres architecturales du passé, se rattache à cette tendance par le choix des exemples présentés. L'architecture populaire de la Casbah d'Alger ou de Constantine, de la Kabylie et en particulier de Dellys, des Aurès, des Bibans, de Ghardaïa et de tout le sud algérien, y tient la part essentielle. J.J.Deluz¹³

Jean-Jacques Deluz

Professeur à l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU), il débuta à la section architecture de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts (ENABA) en 1964. Plus de quarante ans en Algérie dont vingt-cinq consacrés à l'enseignement durant lesquels il reste convaincu que celui de l'architecture ne peut se faire sans sa pratique. Il justifie ainsi son double parcours de praticien/enseignant par nécessité de complémentarité propre à une démarche de l'enseignement de l'architecture¹⁴. Il se positionne ainsi dans les différents débats qui ont jalonné cette période, à l'encontre de certains programmes limités à la théorisation de l'Art. Il n'a de cesse à les combattre activement pour leurs méthodes sans rapport avec la société. Sa vision du métier d'architecte en tant que créateur, se nourrit d'une réflexion à partir des tendances observées et ne cesse de s'interroger sur l'évolution de ce métier. A ce titre et en plus de son œuvre écrite, de ses réalisations architecturales et urbanistiques, il nous livre ses convictions à chaque rencontre scientifique organisée sur le sujet. Parmi les conclusions exposées au débat, il pose la problématique de la réalité « [...]d'un constat d'échec[...]de présence d'architectes algériens sur le terrain, un cadre bâti désolant de bout en bout[...]»¹⁵. Il précisera sa critique en

¹³ In L'urbanisme et l'architecture d'Alger, op.cit., p. 131.

¹⁴ Il est à signaler que l'organisation statutaire de l'enseignement de l'architecture n'autorise pas ce qui est considéré comme étant un double emploi. L'architecte, à la différence du médecin et du juriste, doit opter soit pour le travail en agence (publique ou privée), soit pour l'enseignement. L'enseignant-architecte est de ce fait écarté de l'inscription à l'Ordre des architectes. Nombreux sont les architectes qui considèrent qu'il y a là un préjudice à l'enseignement de l'architecture. Aucune étude sérieuse à ce sujet n'a été engagée.

¹⁵ Deluz, Jean-Jacques Alger – L'architecture aujourd'hui- Un constat pessimiste, in « Enseignement et pratique de l'architecture, quelles perspectives ? », Actes du Séminaire

abordant l'aspect de la *pluridisciplinarité du fait urbain*, pour soumettre à la réflexion quelques composantes de l'analyse du patrimoine architectural : «[...] la connaissance du présent et la connaissance du passé sont indissociables lorsqu'on parle des qualités urbaine et architecturale, parce que les seules références qualitatives qu'on ait sur ce plan sont celle du passé : à Alger, la Casbah et la ville coloniale. Mais chacune de ces références ne peut servir de modèle, étant le produit d'une société dans son époque. A nous, à travers la connaissance la plus large possible, de savoir intégrer ces références dans les problématiques actuelles »¹⁶.

Mais plutôt que de reprendre les écrits de J.J. Deluz, accessibles par ailleurs, il m'est tout à fait plaisant de revenir ici, grâce à lui, sur le problème des architectes-enseignants qu'il représente parfaitement. Affrontant les deux pratiques en parallèle, il précisera ses pensées en analysant les conditions de la production architecturale sous les influences pédagogiques importées. Se situant parmi les défenseurs de l'architecture algérienne, il échafaude ainsi, une manière de penser particulière à ce corps de métier et que les administrations de tutelle ne se résignent pas à associer. Selon une procédure d'uniformisation des critères d'appréciation des carrières en milieu universitaire, pour progresser, aucun architecte-enseignant ne fera valoir son œuvre construite. Tels critères érigés en *instrument pour formater les chercheurs en fonction de canons académiques présentés comme irréfutables* (Lafabregue, 2004).

Quasiment tous les architectes considèrent qu'il y a là un problème sinon dégradant du moins pénalisant une profession qui ne demande qu'à s'exécuter à travers ce qu'elle affirme comme étant essentiel à son identité et à son statut. Ce dossier en attente d'une prise en charge concertée, reste soumis à des textes réglementaires complexes, anciens et inefficaces. Il conviendrait d'envisager pour la promotion d'une architecture algérienne à produire, d'impulser une réflexion multidisciplinaire à ce sujet¹⁷.

international, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, Alger 23-26 avril 2001, pp. 1-8.

¹⁶ Deluz, Jean-Jacques, Pour une analyse pluridisciplinaire du fait urbain : l'exemple d'Alger, in « Alger. Lumières sur la ville », Actes du Colloque international, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, Alger 4-6 mai 2002, pp. 1-8.

¹⁷ Selon ses propres termes, Deluz se considère comme un sceptique, non dogmatique qui pense que le monde est en décomposition et que les architectes et la plupart des artistes, sont devenus les valets de l'économie de croissance. Les thèses d'Ivan Illich en général, de Ravéreau sur l'architecture, [lui] paraissent les plus valables [...].

Fernand Pouillon

Pouillon à qui on attribue plus de deux millions de mètres carrés bâtis¹⁸, est l'architecte qui a le plus œuvré en Algérie avant et après l'indépendance. Connu pour son parcours atypique, il entre à l'école des Beaux-Arts à l'âge de quinze ans et travaillera plus tard, comme André Ravereau, avec Auguste Perret.

En 1954, il se vit confier d'importants projets en Algérie: des cités d'appartements, des centres commerciaux, des écoles, des centres civiques... Leur rapide édification sera couronnée par le complexe Climat de France autrement appelé *les 200 Colonnes*, regroupant quelques milliers d'appartements autour d'une cour en longueur.

Dans les années 70, alors architecte conseil du gouvernement algérien, il sera chargé, entre autres réalisations, d'un non moins important programme de construction d'hôtels. Une quarantaine parmi trois cents projets réalisés dans quarante-huit villes. Cette période des hôtels, sans doute la plus renommée de l'architecture hôtelière algérienne, se définit par ses références culturelles attentives aux figures traditionnelles, le rattachement au lieu et la diversité dans la composition architecturale. Qu'elle soit méditerranéenne ou saharienne, la cohérence avec le milieu procède des mêmes principes de composition pour créer des paysages intérieurs.

La stéréotomie au service du peuple fut un leitmotiv chez Pouillon qui en notant les penchants préférentiels des habitants, privilégie l'usage de la pierre dans ses édifices. Elle perpétue la tradition d'usage d'un matériau qui a de nos jours, donné lieu à de nombreuses imitations.

Dans les débats sur l'architecture algérienne, ses propositions sont les plus caractéristiques d'une certaine attitude qu'on pourrait appeler « folkloriste » dans laquelle l'architecte se réfère plus à des traditions imaginaires ou à des « signes » qu'à des composantes historiques réelles, et fabrique des décors qui sont, non pas l'expression d'une culture ou d'un peuple, mais l'image de cette culture qu'un amateur (le touriste) s'attend à trouver. J.J. Deluz¹⁹ p.127

¹⁸ Cité par Maachi Maïza Meryem dans son magister intitulé : « La composition architecturale dans l'œuvre de Fernand Pouillon », voir l'article de A.Sellali et A.Aït Rabah, « Le retour en Algérie » dans « Fernand Pouillon, architecte méditerranéen », édition Imbernon- Marseille, 2001.

¹⁹ In *L'urbanisme et l'architecture d'Alger*, op.cit., p.127. J.J. Deluz précise à ce sujet, qu'il ne parle ici que de la période des hôtels. Il a une opinion différente sur les cités d'habitation : « *Pouillon a réinventé l'espace urbain, en réaction contre la technocratie des grands*

Rassemblant une prodigieuse documentation de ses réalisations en Algérie, le Fonds Pouillon est en phase de fournir d'importantes informations sur ses travaux susceptibles de nous faire comprendre les fondements de sa posture en matière de composition architecturale rattachée à un site, une histoire et une culture.

La recherche de la continuité historique

F.Pouillon cherche à renouer avec la tradition, sans pour autant nier l'apport de la modernité. En effet, il ne « s'intéresse pas aux formes héritées par l'histoire pour en assurer la préservation nostalgique dans une simple reproduction. L'histoire est elle-même matériau de son architecture par le choix de ses références architecturales...qu'il déploie dans l'Algérie indépendante en voulant développer une éthique du projet, proche des constructions conceptuelles de Quatremère de Quincy, où un fait d'architecture finit toujours par renvoyer à un fait moral, entre rationalisme et éclectisme ». Article de Xavier Malverti, « La saga algérienne », dans *Fernand Pouillon, architecte méditerranéen*, cité par Myriam Maachi Maïza²⁰

Conclusion

A travers ce court exposé relatant les positions de quatre architectes²¹ face à la production d'une architecture algérienne, apparaît le point commun de la *quête du passé*. L'architecture figurant parmi les principaux domaines de la créativité artistique, l'idée ici est de revenir sur leur enseignement pour tenter de cerner, comprendre et définir l'identité et le caractère de ce patrimoine. Elle s'adresse dans toute sa diversité, à tous ceux qui en effet, accordent de l'intérêt à développer une démarche pédagogique basée sur les données historiques et culturelles. Il nous revient, de mieux connaître leurs œuvres bâties et écrites afin de valoriser leur dimension locale et de les inscrire dans le cercle des productions internationales.

ensembles ; c'est son immense apport à l'architecture, qui commence à peine à être compris ».

²⁰ Mémoire de magister en urbanisme, « La composition architecturale dans l'œuvre de Fernand Pouillon », cf. Bibliographie.

²¹ Bouchama, A. nous a longuement entretenu de ses inventions à partir de la pierre bleue du désert. A. Ravéreau et Manuelle Roche, nous faisaient des conférences sur le patrimoine architectural en Algérie agrémentées de visites à Alger et au M'Zab. J.-J. Deluz, avec qui nous avons appris à relever les maisons de la Casbah, a été notre professeur en atelier d'architecture. F. Pouillon, venait assister et débattre aux soutenances des diplômés d'architecte. Certains confrères ont travaillé dans son agence.

En guise d'exemple, la partie algérienne de l'architecture méditerranéenne à travers les Croquis d'Albert Laprade, n'existe pas. Voilà une lacune à combler : inventorier les éléments les plus typiques de cette architecture, ne peut se faire sans explorer la production traditionnelle et anonyme des anciens artisans- maçons. Ce travail entamé par Georges Marçais est à poursuivre. Encore faudrait-il, si l'on s'en tient à la philosophie d'Alain, pouvoir distinguer la *forme* de l'*ornement* : « [...] le propre des ornements, dans la véritable architecture, est qu'ils peuvent se réduire à des esquisses assez grossières, mais qui sont belles alors par la forme qu'elles suivent, et à laquelle elles vous renvoient »²².

Bibliographie

- Alain, *Système des Beaux-Arts*, Gallimard, Collection Idées, 1926.
- Bouchama, A., *L'arceau qui chante*, SNED, 1968, cité par J.J.Deluz
- Bouchama, A., *L'Oasis géante*, Alger, ENAL, 1984.
- Bourouiba, R., *L'art religieux musulman en Algérie*, Alger, SNED, 1981.
- De Leusse, M. ; Raymond, N., « *Dossier A...comme Architectes* », Paris, Collection Confrontations, am éditions Alain Moreau, 1980.
- Deluz, J.-J., *Alger, El Djezaïr. Chronique urbaine*, Editions Bouchène, 2001, *Voies de l'imagination*, Editions Bouchène, 2003
- Deluz, J.-J., *L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique*, Alger, Pierre Mardaga & Office des Publications Universitaires, 1988
- Donnadieu, C. et P. / Didillon, H. et J.-M., *Habiter le désert. Les maisons mozabites*, Architectures+ Recherches, Pierre Mardaga, 1977.
- Golvin, L., *Palais et demeures d'Alger*, à la période ottomane, Office des Publications universitaires, 1988.
- *L'Architecture algérienne*, (Anonyme), produit par le Ministère de l'Information, Collection « Art et Culture », 1970.
- Lafabregue, A., *L'évaluation : une activité problématique, une fonction ambiguë*, article mis en ligne le 7 juin 2004.
- Laprade, A., *Architectures de la Méditerranée (à travers les croquis)*, Editions Berger-Levrault, N.D.
- Maachi, Maïza M., *La composition architecturale dans l'œuvre de Fernand Pouillon*, magister soutenu au Centre universitaire de Béchar, 2002.
- Marçais, G., *Architecture musulmane de l'Occident*, Paris, A.M.G., 1954.
- Pouillon, F., *Les pierres sauvages*, Editions du Seuil, 1964.
- Pouillon, F., *Mémoires d'un architecte*, Editions du Seuil, 1968

²² Alain, *Système des Beaux-Arts*, Chapitre *De l'architecture populaire*, p.197.

- Ravereau, A., *L'Atelier du désert*, sous la direction de Rémi Baudoui et Philippe Potié, Paris, Parenthèses, 2003.
- Ravereau, A., *La Casbah d'Alger : et le site créa la ville*, Photographies de Manuelle Roche, Préface de Mostefa Lacheraf, Sindbad, 1989.
- Ravereau, A., *Le M'Zab, une leçon d'architecture*, Photographies de Manuelle Roche, Préface de Hassan Fathy, Paris, Sindbad, 1981.
- Ravereau, A., *Le sens et l'équilibre, chapiteaux du monde méditerranéen*, Photographies de Manuelle Roche, Paris, Editions Etudes et Communication, 2003.